



MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Stratégie ministérielle de diplomatie scientifique

AVANT PROPOS

La science est aujourd’hui au centre des grands bouleversements du monde. Elle éclaire les crises, permet d’en comprendre les dynamiques profondes et offre des clés pour anticiper les transformations à venir. Elle est indispensable pour répondre aux défis planétaires que sont la santé mondiale, le changement climatique, la transition énergétique ou la lutte contre la désinformation. Son rôle ne s’y limite pas : la science est également un moteur de développement économique, de progrès social et de transformation des sociétés. Par les innovations qu’elle suscite, les connaissances qu’elle diffuse et les capacités qu’elle renforce, elle contribue à améliorer les conditions de vie, à créer des opportunités durables et à accompagner les grandes transitions contemporaines. Elle est aussi un espace de compétition stratégique, où se déploient les ambitions de souveraineté, les rapports de puissance, mais aussi de profondes inégalités.

Parce qu’elle irrigue l’ensemble des enjeux contemporains, la science est une affaire de diplomatie. La France a fait le choix de porter une diplomatie scientifique ambitieuse, à la hauteur des responsabilités qui nous incombent. Le ministère de l’Europe et des Affaires étrangères (MEAE) y consacre d’importants moyens : un réseau de plus de 130 services de coopération et d’action culturelle et de services pour la science et la technologie, un budget de plus de 100 millions d’euros ainsi qu’un ensemble d’outils et de financements en soutien à la collaboration scientifique : Partenariats Hubert Curien (PHC), Fonds Équipe France (FEF), experts techniques internationaux (ETI), comités mixtes (COMIX), bourses d’excellence, réseaux d’instituts de recherche à l’étranger.

C’est pourquoi le ministère se dote d’une stratégie de diplomatie scientifique. Ce document trace les grandes orientations de notre action, en lien étroit avec le ministère de l’Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l’Espace (MESRE), le monde académique et scientifique. Il définit nos priorités, précise nos instruments, et fixe un cadre de réflexion sur les enjeux et d’action pour cette diplomatie. Cette stratégie sera appelée à évoluer, à être enrichie, pour rester en phase avec les mutations rapides de notre environnement international.

En défendant une science libre, ouverte, responsable et au service du bien commun, la France prend pleinement part à la marche du monde. Elle le fait aux côtés de ses chercheurs, de ses établissements d’enseignement supérieur et de recherche, des acteurs français de l’innovation et de ses partenaires internationaux. La diplomatie scientifique française est un levier de souveraineté, de prospérité, de rayonnement et de solidarité. Elle est, plus que jamais, une priorité de notre action extérieure.

SOMMAIRE

Une diplomatie scientifique dans un monde en transition	4
Les principaux enjeux	4
La France, une nation scientifique	5
Un monde scientifique en mutation	8
Carte. Panorama des réseaux et points d'appui scientifiques français mis en œuvre ou financés par le MEAE	11
Dix objectifs prioritaires pour notre diplomatie scientifique	12
1. Accompagner les intérêts de sécurité et de souveraineté de la France	15
2. Diffuser les valeurs universelles de la science	19
3. Soutenir les scientifiques français actifs dans les enceintes internationales	20
Carte. Dispositifs de coopération scientifique mis en œuvre ou financés par le MEAE	23
4. Soutenir et financer l'internationalisation de la recherche française	24
5. Accompagner les acteurs français de la recherche et de l'innovation dans leurs stratégies internationales	26
6. Promouvoir la science en français dans un monde scientifique multilingue	28
7. Renforcer l'attractivité scientifique et universitaire de la France	29
8. Prioriser nos coopérations par domaines et par pays via un cadre d'action	31
9. Encourager les acteurs de la recherche à œuvrer à l'international en « Équipe France »	31
10. Former les diplomates aux questions scientifiques	33
Annexes	34
Moyens, financements, programmes du MEAE ou soutenus par le MEAE	34
Partenaires scientifiques du MEAE	38
Liste des acronymes	39

Une diplomatie scientifique dans un monde en transition

L'Europe est, avec les États-Unis et la Chine, l'un des pôles mondiaux de la science. Conjuguer ce potentiel considérable avec l'action diplomatique soulève une série d'enjeux, d'autant plus marqués que le paysage de la science est en constante et rapide évolution.

Les principaux enjeux

Un premier enjeu est celui du dialogue entre scientifiques et diplomates. Il ne va pas de soi, du fait de contraintes et d'un rapport au temps différents : l'action diplomatique s'inscrit plutôt dans l'histoire en train de se faire, tandis que la recherche scientifique s'inscrit dans le temps long, tout en étant capable d'agir à court terme selon les accélérations spécifiques aux domaines scientifiques.

Un deuxième enjeu est celui de la communication : valoriser notre recherche et le potentiel scientifique de la France appelle une communication publique forte et à une capacité d'illustrer par l'exemple les solutions que propose la science pour assurer le progrès humain, la résilience de notre planète, voire la paix dans le monde.

Un troisième enjeu a trait à la visibilité des acteurs de notre paysage scientifique, discipline par discipline, thématique par thématique. La diversité et l'ampleur du paysage scientifique français appellent une bonne appropriation par la diplomatie de l'organisation de la recherche française, de son positionnement dans le champ international et du levier indispensable que constitue la dimension européenne.

Un quatrième enjeu vise à prendre la mesure des différentes dimensions de la science porteuse de solutions, mais quelquefois aussi de risques : solution lorsqu'elle offre des réponses aux défis

mondiaux et permet des avancées technologiques qui améliorent la condition humaine ; risque quand elle devient instrument de pouvoir ou moyen d'asseoir des rapports de force inégaux, portant atteinte aux libertés et à la dignité humaine. La diplomatie scientifique française poursuit un double engagement : respect des libertés académiques d'un côté, et appel à la responsabilité scientifique de l'autre, fondée sur l'éthique, l'intelligence des contextes contemporains, la régulation par des normes universelles et la sécurité.

Un cinquième enjeu est de s'assurer que la science, y compris pour la recherche fondamentale, bénéficie au niveau européen et mondial des investissements massifs requis par les grands défis mondiaux que constituent l'environnement, l'énergie, le numérique et la transformation de nos sociétés.

Un sixième enjeu est celui de l'autonomie stratégique et de la souveraineté de la France. Il appelle la maîtrise de savoirs et de savoir-faire. Le 5 mai 2025 à la Sorbonne, le Président de la République a énoncé dix « chantiers du siècle » à prioriser : santé, spatial, quantique, intelligence artificielle (IA), économie circulaire, énergie, climat, électronique, vieillissement et lutte contre la désinformation. Notre diplomatie scientifique doit concourir à l'acquisition de connaissances nouvelles dans ces domaines.

Les trois piliers de la diplomatie scientifique

La diplomatie scientifique est un objet d'études et de réflexions théoriques. L'association des deux termes ouvre en effet de vastes perspectives, que les premières études sur la diplomatie scientifique ont organisées en trois « familles » :

- **la diplomatie pour la science, la science pour la diplomatie et la science en diplomatie.** Le MEAE est actif sur ces trois composantes de la diplomatie scientifique. Quelques exemples pour l'illustrer : le programme national d'accueil en urgence des scientifiques et des artistes en exil (PAUSE), les sommets mondiaux (climat, santé, IA, alimentation, etc.) ou encore les COMIX offrent autant de tribunes à la science par l'entremise d'efforts diplomatiques (la diplomatie pour la science) ;
- **l'archéologie, la protection du patrimoine historique, les restitutions de biens culturels, la biodiversité, la recherche polaire, la protection des écosystèmes régionaux, la recherche en partenariat,** sont autant de disciplines et d'approches par lesquelles se maintiennent les liens internationaux, par-delà les crises et les conflits (la science pour la diplomatie) ;
- enfin, **les travaux scientifiques d'experts sur nos biens communs** (climat, biodiversité, santé, eau) permettent à la diplomatie, par l'objectivité de leurs données, méthodologie et résultats scientifiques, de disposer d'éléments probants pour alimenter les orientations de la politique étrangère, construire ses narratifs et ses positions de négociation (la science en diplomatie).

La France, une nation scientifique

La France compte parmi les puissances scientifiques capables de faire avancer l'ensemble des fronts de connaissances :

- **des productions couvrant les principaux champs scientifiques,** à la différence de pays présentant une spécialisation marquée dans certains domaines : les parts respectives des publications en sciences de la vie, sciences physiques et ingénierie et en sciences humaines et sociales, sont ainsi équivalentes aux moyennes mondiales ;
- **la complémentarité** entre une recherche guidée par le besoin de connaissances, définie par les scientifiques eux-mêmes, et une recherche programmée par l'État, notamment à travers le 4e programme « investissements d'avenir » (PIA), dit « plan France 2030 », et les agences de programmes, qui s'inscrivent dans la loi de programmation de la recherche (LPR) ;
- **la qualité de ses formations dans l'enseignement supérieur,** très riches et diversifiées, et plus spécifiquement de ses formations à la recherche et par la recherche, appuyées sur un réseau dense de laboratoires et d'écoles doctorales aujourd'hui structurées et organisées autour de pratiques harmonisées ;
- **la qualité et le niveau reconnus de ses docteurs et ingénieurs,** plébiscités à l'étranger ;
- **la capacité d'offrir des postes stables,** dans le cadre d'équipes existantes, là où la plupart des pays recrutent des titulaires en tant que chercheurs indépendants ;
- **la compétence reconnue des chercheurs, chargés d'études, chargés de recherche, ingénieurs et techniciens,** qui constitue un atout de notre recherche et renforce nos capacités d'innovation ;

- **la créativité** des chercheurs français ;
- **les grandes infrastructures de recherche**, en particulier en physique et en sciences de la Terre et de l'Univers, où la France est historiquement très investie, souvent avec ses partenaires européens ou internationaux : physique, astronomie, spatial, énergie, sciences du vivant, santé, alimentation, biodiversité, numérique.

Le plan France 2030, doté de 54 Md€ (dont 11 Md€ pour l'enseignement supérieur et la recherche), finance l'innovation au service de la compétitivité de la France et de sa souveraineté. La moitié de ce montant vise des acteurs émergents et l'autre des actions de décarbonation. Il poursuit dix objectifs pour mieux comprendre, mieux vivre et mieux produire, et agit sur six leviers : sécuriser l'accès aux matières premières, sécuriser l'accès aux composants stratégiques (notamment électronique, robotique et machines intelligentes), soutenir l'émergence de talents en construisant les formations de demain, maîtriser les technologies numériques souveraines et sûres, s'appuyer sur l'excellence de nos écosystèmes d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation, accélérer l'émergence de l'industrialisation de startups décisives pour le déploiement de l'innovation.

La structuration de l'enseignement supérieur et de la recherche a également évolué, avec le renforcement des moyens de l'Agence nationale de la recherche (ANR), le rôle accru des universités comme « chefs de file » sur les territoires et la mise en place des agences de programmes (créées en 2024 par l'État), chargées de structurer et coordonner au niveau national l'ensemble des acteurs de la recherche sur des domaines prioritaires pour l'État :

- santé (Institut national de la santé et de la recherche médicale, Inserm) ;
- agriculture et alimentation durables, forêt et ressources naturelles (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, Inrae) ;
- climat, biodiversité et sociétés durables (Centre national de recherche scientifique, CNRS) ;
- énergies décarbonées (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives, CEA) ;
- du composant aux systèmes et infrastructures numériques (CEA) ;
- numérique, logiciels, usages (Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique, Inria) ;
- recherche spatiale (Centre national d'études spatiales, CNES).

Le rang scientifique de la France dans le monde

Pour les données quantitatives et qualitatives plus détaillées, suivre le lien suivant vers le site de la sous-direction des systèmes d'information et études statistiques (SIES) du MESRE : [L'État de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France 2025 | enseignementsup-recherche.gouv.fr](https://enseignementsup-recherche.gouv.fr)

Principales données sur le rang de la France dans le monde dans le domaine de l'Enseignement supérieur et de la recherche (ESR) :

672 500

personnes travaillent dans la R&D en France en 2022.

62 %

des personnes travaillant en R&D viennent d'entreprises et **38 %** du secteur public.

343 000

chercheurs en 2022 dont **30 %** de femmes, **2^e** position en Europe.

700 000

doctorants.

58,9 Md€

de dépenses R&D en 2022, soit **2,22 % du PIB** consacré à la recherche.

13^e

producteur mondial de publications scientifiques (2019-2023), dont **62,8 %** en co-publication internationale.

6^e

rang mondial dans le secteur de l'innovation (2016-2021) et **3,4 %** des demandes de brevets déposées dans le monde.

2^e

bénéficiaire du programme Horizon Europe (2021-2024).

13^e

position pour l'université Paris-Saclay dans le classement de Shanghai 2025.

+25,4 %

d'étudiants étrangers en France ces cinq dernières années.

Le CNRS et son réseau

Avec ses onze bureaux de représentation implantés sur les cinq continents et près de 250 chercheurs expatriés, le CNRS est le premier acteur de la recherche française sur la scène internationale. Ce réseau, assorti de dispositifs de coopération variés (laboratoires internationaux, projets collaboratifs, réseaux thématiques, programmes conjoints de thèses...) couvrant un large spectre de disciplines scientifiques, représente un levier majeur de rayonnement et d'attractivité.

Un monde scientifique en mutation

Le monde scientifique a été marqué par une certaine stabilité en termes de classement des nations jusqu'au début des années 2000. Les États-Unis étaient de loin la première nation scientifique et quatre pays anglophones (États-Unis, Royaume Uni, Canada, Australie) représentaient plus de 40% de la production scientifique mondiale et accueillait la majorité des post-doctorants. Cette cartographie mondiale de la science a profondément évolué au cours des vingt dernières années, générant de nouveaux équilibres et l'émergence de nouveaux acteurs étatiques et non-étatiques (entreprises, fondations, ONG etc.).

- La **Chine** est devenue la première nation en nombre d'articles publiés. Sa part représente aujourd'hui 20%, contre 3,9% en 2000.
- De 2000 à 2023, la part des **États-Unis** est passée de 28% à 14%.
- L'**Inde** est passée de la 13^e à la 3^e place.
- Des croissances notables sont observées dans certains **pays africains**, dont la part mondiale est passée de 1,3% en 2000 à 3,5% en 2023, avec un taux important de collaborations internationales.
- Le même constat s'applique aux pays d'**Amérique latine** dont la part mondiale est passée de 2,7% en 2000 à 4% en 2023.
- En dépit d'une décroissance de sa part mondiale de publications (passée de 35% en 2000 à 24,5% en 2023), l'**Europe** reste le premier producteur scientifique mondial. Elle compte plus de 2 millions de chercheurs, a obtenu 33 prix Nobel depuis le milieu des années 1980, et gère le premier programme international de recherche et d'innovation au monde, Horizon Europe (95,5 milliards d'euros), également le plus ouvert aux partenariats internationaux.

S'ils reflètent des tendances de fond, ces indicateurs quantitatifs ne sont pas incontestables :

- une croissance non régulée du nombre annuel de publications, passé de 800 000 en 2000 à près de 3 000 000 en 2023, soit une augmentation jamais observée dans l'histoire des sciences et bien supérieure à la croissance du nombre de chercheurs dans le monde.
- des problèmes de qualité, de reproductibilité, de fraudes : le taux de rétractation d'articles à la suite d'erreurs ou de fraudes avérées a été multiplié par 10 en vingt ans. Des revues « prédatrices » voient le jour, au degré d'authenticité très faible, moyennant des frais de publication, quelle que soit la valeur scientifique des travaux soumis.
- le coût de l'accès aux connaissances scientifiques : si le coût des abonnements aux revues reste à peu près contenu (voie dite « verte », ou modèle « lecteur-payeur ») autour de 90 M€ par an pour la France, la voie dite « dorée » ou « auteur-payeur » connaît une croissance non maîtrisée. Le coût annuel des frais versés par les laboratoires et les institutions de recherche françaises pour la publication des articles par la voie dorée représentait 9 M€ en 2013, 30 M€ en 2020 et le MESRE prévoit des coûts d'au moins 50 M€ en 2030.

Ces évolutions appellent une concertation internationale sur les questions relatives à la conduite des recherches (intégrité, sécurité), leur évaluation (critères et modalités) et la diffusion des résultats (science ouverte).

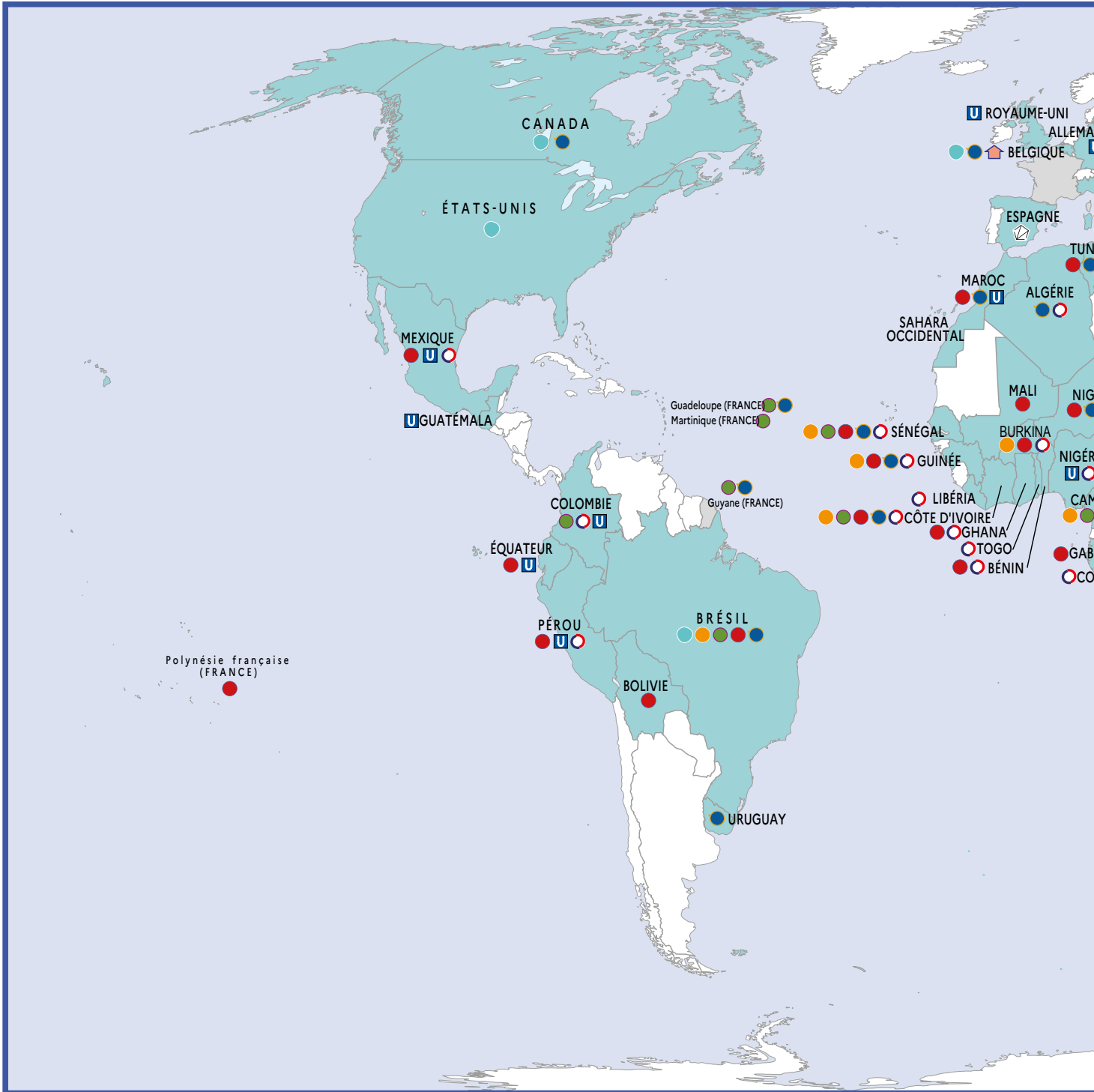
À l'échelle mondiale, les deux dernières décennies ont également été marquées par :

- **Le développement des recherches en IA et l'accélération de leur impact :** les applications de l'IA sont présentes partout, elles concernent l'enseignement, tous les domaines de la science, les activités de veille, la conception de projets de recherche (voire leur évaluation), la réalisation de synthèses, l'expertise scientifique et la transformation des cycles d'innovation. Se posent de nombreuses questions sur la régulation des recherches (limites éventuelles à fixer aux objectifs) et sur la régulation des applications, alors que le poids des acteurs privés l'emporte de plus en plus sur la sphère publique et que la rapidité des développements génère des utilisations avant même que le cadre des régulations ne soit défini. Dans ce contexte, un positionnement de la recherche publique tourné vers l'impact, la fluidité de ses modes d'interactions avec les acteurs privés de l'innovation (entreprises, startups, capital-risque) et des modes d'organisation agiles sont des caractéristiques communes des pays qui performant dans la révolution de l'IA.
- **L'Agenda 2030 des Nations Unies et les 17 objectifs de développement durable (ODD) :** en 2015, l'Agenda 2030 a sensibilisé les politiques publiques, la société civile, les entreprises, la science et la technologie aux transformations nécessaires : les recherches sur les ODD exigent des approches transdisciplinaires qui impliquent les sciences humaines, les sciences sociales, les sciences naturelles, la recherche médicale et l'ingénierie. Elles exigent une science des solutions dont la diplomatie peut se saisir mais également une « science sans frontières » qui puisse être réalisée avec l'ensemble des bénéficiaires ciblés par cet agenda dans le cadre de partenariats réciproques.

- **La structuration des politiques européennes en matière de recherche et d'innovation (R&I) :** à travers la création de l'espace européen de la recherche en 2000, l'Union européenne tente de donner une orientation commune aux politiques et financements des États membres en matière de R&I. Ces ambitions sont en partie mises en œuvre par le programme-cadre Horizon Europe pour la période 2021-2027. Depuis 2021, cette politique scientifique conjointe est dotée d'une dimension internationale avec l'élaboration d'une stratégie européenne en la matière.

Dans ce nouveau paysage, les coopérations internationales, bilatérales ou multilatérales, doivent trouver le bon équilibre entre des projets conçus librement par les scientifiques, laissant une large place à la recherche fondamentale, et des programmes orientés vers l'action et l'innovation, en coordination avec les développements de l'industrie. C'est là le message que portent l'Europe et la France via notamment les organismes nationaux de recherche (ONR) présents au sein d'alliances comme l'Alliance européenne pour la diplomatie scientifique (CNRS ou l'Institut de recherche pour le développement, IRD) ou l'Alliance européenne de la Recherche pour le Développement durable (IRD, Institut Pasteur) qui œuvrent pour combler le fossé entre la recherche et les politiques, en veillant à ce que les défis du développement durable soient abordés à l'aide de solutions fondées sur la science.

Panorama des réseaux et points d'appui ou financés par le MEAE



Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, direction des Archives (pôle géographique) © 11 juillet 2025

- CNRS (Centre national de la recherche scientifique)
- ANRS-MIE (Agence nationale de recherches sur le sida et les hépatites virales - Maladies infectieuses émergentes)
- CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement)
- IRD (Institut de recherche pour le développement)
- Membre du Pasteur Network

État ou territoire étranger accueillant au moins une représentation scientifique française coopérant avec le MEAE

Dix objectifs prioritaires pour notre diplomatie scientifique

La diplomatie scientifique française poursuit des objectifs alliant le fond et la méthode. Il s'agit à la fois de renforcer la voix et l'influence de la France sur les terrains où la science entre en jeu (négociations multilatérales, forums scientifiques internationaux, politique du développement, réponse aux crises épidémiques et climatiques, etc.) et de renforcer nos capacités de diplomatie scientifique internes (pilotage des politiques d'attractivité scientifique, rapprochement entre diplomates et scientifiques).

Pour atteindre ces objectifs prioritaires, la France s'appuie sur le troisième réseau mondial de diplomatie universitaire et scientifique. Ce réseau lui assure un accès inégalé au terrain, d'autant plus qu'il agit en forte cohérence avec le réseau des représentations et points d'appui à l'étranger des opérateurs de recherche français.

Notre réseau diplomatique dispose de 135 services de coopération et d'action culturelle (SCAC) et services pour la science et la technologie (SST). Il inclut **cinq conseillers pour la science et la technologie (CST)** basés dans des capitales stratégiques (Londres, Berlin, Washington, Tokyo, le poste à Moscou étant suspendu) ; **102 attachés**

pour la science et la technologie (AST), attachés de coopération scientifique et universitaire (ACSU), attachés innovation (AI) ; et 11 conseillers régionaux en santé mondiale (CRSM).

Ce maillage permet de bâtir des agendas de coopération scientifique bilatérale substantiels, mêlant dialogue scientifique de haut niveau, projets de recherche conjoints, mobilité de chercheurs, exportation de l'expertise française, projection internationale de nos universités, de nos organismes de recherches et de leurs laboratoires. Il permet également une veille stratégique pour définir nos intérêts offensifs et défensifs, mesurer les opportunités ou les risques qui se présentent pour nos acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, prendre en compte les forces de nos principaux compétiteurs, ou identifier les partenaires les plus pertinents.

Il en va de même de l'action des réseaux scientifiques et des instruments en partenariat déployés par les ONR tels le CNRS, l'IRD et le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) dont le déploiement à l'international est notamment soutenu par l'Agence française de développement (AFD).

Le réseau des ONR, se nourrir d'une science en partenariat et d'une diplomatie scientifique collaborative : l'IRD

Dans un monde de plus en plus marqué par les tensions géopolitiques, renforcer le recours à la diplomatie scientifique pour relever les grands défis globaux et gérer durablement les biens publics mondiaux est devenu essentiel. En ce sens, l'approche terrain de l'IRD, forte d'un réseau unique de 34 représentations/correspondants au Sud et de plus de 130 projets déployés dans une cinquantaine de pays, favorise la relation science - diplomatie et contribue à la formulation des stratégies pays en Équipe France dans le cadre des Conseils locaux de Développement.

L'Envoyé spécial pour la science, la technologie et l'innovation (ESSTI)

Depuis septembre 2024, l'ESSTI est placé sous la double tutelle du MEAE et du MESRE. Il contribue à l'élaboration coordonnée des stratégies et positions françaises, notamment en rapprochant le monde scientifique et le monde diplomatique. Il représente la France dans certaines instances et fora européens et internationaux stratégiques, où se dessinent les grands partenariats scientifiques, l'organisation et la normalisation de la recherche mondiale, et la défense de pratiques de recherche éthiques. Il participe aux échanges sur la diplomatie scientifique, notamment aux côtés des Chief Scientific Advisors pour les pays qui en disposent. Il s'appuie sur le réseau diplomatique scientifique dont il participe à l'animation. Il contribue à défendre les intérêts de la France, à renforcer la cohérence et l'influence des positions de notre pays sur la scène internationale, en diffusant les valeurs universelles de la science, la culture scientifique et l'excellence de la recherche française.

Le réseau des instituts français de recherche à l'étranger (IFRE) et unités mixtes des IFRE (UMIFRE)

Présent sur tous les continents, le réseau des 27 IFRE-UMIFRE constitue un exceptionnel outil d'analyse de terrain sur les sociétés et les dynamiques de leurs pays d'implantation. Il dote la France d'un vivier d'experts sur les aires géographiques et linguistiques qui intéressent notre diplomatie. Outil de projection de l'excellence scientifique française, il favorise activement la constitution de réseaux de partenaires scientifiques.

Nos IFRE-UMIFRE sont placés sous la triple tutelle du MEAE, du MESRE et du CNRS. Ils sont des acteurs de l'écosystème de la recherche française au même titre que les universités et les organismes nationaux de recherche, tout en étant également au service de nos postes diplomatiques.

Ils sont les acteurs de l'engagement de la France dans la recherche en sciences humaines et sociales, héritiers des premiers instituts établis à l'étranger à la fin du XIX^e siècle, et en perpétuelle évolution pour s'adapter aux nouveaux enjeux de la recherche française. Ils nous permettent de répondre aux besoins de recherche et à « l'envie de SHS » qui accompagne les transitions en cours, appelant décodage, adaptation et explication. Illustrant une diplomatie scientifique qui conjugue liberté académique et pertinence thématique au cœur du monde contemporain, ce sont parfois des havres pour une recherche académique libre.

L'Agence française de développement (AFD)

Depuis l'élargissement de son mandat en 2016, l'AFD accompagne le renforcement des systèmes d'enseignement supérieur et de recherche dans les pays du Sud. Son action s'articule autour de trois priorités : élargir l'accès à l'enseignement supérieur, améliorer la qualité des formations et de la recherche et renforcer l'adéquation des cursus aux besoins en compétences.

L'AFD investit dans la professionnalisation des formations dans des secteurs clés (énergie, santé, agroécologie, numérique...) et soutient l'amélioration de la qualité des formations et de la production scientifique à travers la formation des enseignants-chercheurs, la mise en place de politiques d'assurance qualité et le renforcement des capacités de recherche. Conformément à son mandat, l'AFD encourage la mobilisation des établissements et organismes français en réponse aux demandes des pays partenaires, non seulement dans le cadre d'un programme dédié (programme Partenariats Académique Afrique (PeA) – 55 M€ pour 70 établissements français et africains mobilisés d'ici fin 2025) mais aussi via des financements directs aux gouvernements ou universités impliquant dans la majorité des cas des partenaires français.

Ainsi, à travers le soutien à des parcours de formation conjoints pouvant aller jusqu'au double diplôme, à des collaborations scientifiques et des cotutelles de thèse ou encore à des démarches d'accréditation, l'AFD contribue activement, aux côtés des postes, à la diplomatie scientifique de la France.

En chiffres, l'investissement du groupe AFD en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche au Sud :

- > près de 400 M€ en cours de déploiement (dont environ 60 % en prêt) ;
- > majoritairement en Afrique (116 établissements soutenus sur le continent – incl. enseignement technique supérieur) ;
- > principaux pays d'intervention : Côte d'Ivoire (140 M€), Nigeria (130 M€).

1. Accompagner les intérêts de sécurité et de souveraineté de la France

La diplomatie scientifique appelle un effort constant de mise en cohérence avec toutes les dimensions de notre diplomatie.

Cette exigence passe par la mise en place de moyens spécifiques (expertise en administration centrale et dans le réseau diplomatique, dispositifs de coopération dédiés) et la bonne coordination de l'action des services de l'État. Seul un haut degré de concertation est en mesure de concilier la grande diversité des acteurs en matière de diplomatie scientifique (État, ONR, universités, collectivités territoriales, entreprises) avec la lisibilité et l'impact de l'action. Ce qui est vrai en temps de paix l'est encore plus au moment des crises, qu'elles soient politiques, sanitaires (Covid, pandémies) ou migratoires. Les guerres actuelles, la guerre commerciale, numérique et idéologique, les unes et les autres attisées par les régimes illibéraux, menacent directement nos intérêts et nos ressources scientifiques. L'État et les communautés scientifiques ont pris la mesure de cette menace et s'organisent en conséquence.

L'accompagnement de nos intérêts essentiels s'illustre par des priorités stratégiques telles que :

- le soutien à la recherche pour le développement ;
- la santé mondiale (pandémies, vaccins, nutrition, biorésistance...) ;
- l'environnement (climat, biodiversité, océans, pôles), les nouvelles technologies (IA, quantique, biotechnologies) ;
- la gouvernance mondiale (régulation par des normes, usage raisonné des nouvelles technologies, principes éthiques) ;
- les questions sociétales (genre, inclusion, connaissances des cultures) ;
- les questions économiques et de sécurité (migrations, ingérences).

Des instruments pour soutenir et défendre les intérêts français dans le cadre des coopérations scientifiques et universitaires

Dans un contexte de compétition économique et idéologique entre États, la coopération scientifique et universitaire est désormais le champ d'un rapport de forces qui doit nous affranchir de toute naïveté. Ce diagnostic est aussi celui de l'UE qui plaide pour des coopérations fondées sur le principe de la réciprocité : « aussi ouvertes que possible, aussi fermées que nécessaire ». Le MEAE joue un rôle majeur, en coordination avec le Secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale (SGDSN) et le MESRE pour en assurer la mise en œuvre. Aux côtés du MESRE, il contribue à la définition des intérêts offensifs et défensifs de la France, pour chaque domaine stratégique de coopération, tant sous l'angle géographique que sectoriel, d'un point de vue politique, économique et sécuritaire. Le MEAE met à contribution ses postes diplomatiques et son réseau interne (diplomatie économique, affaires stratégiques et de sécurité, affaires globales), en lien avec l'interministériel (Secrétariat général pour l'investissement, SGPI) qui apportent leur analyse sur les thématiques et actions de coopération. Le MEAE joue aussi ce rôle dans le cadre du dispositif national de protection du potentiel scientifique et technique de la nation (PPST). Ce dispositif permet l'examen des coopérations universitaires et scientifiques. Il relève du code de l'éducation et du code pénal. Au cas par cas, en amont et en aval des coopérations, l'analyse porte sur quatre risques : les intérêts économiques de la Nation, l'arsenal militaire, la prolifération, le terrorisme. Cette démarche de contrôle s'accompagne d'un travail de sensibilisation des établissements d'enseignement supérieur et des ONR, à travers des réunions dédiées et via la participation du MEAE aux différents forums réunissant les établissements.

La recherche en temps de crise épidémique : l'ANRS|MIE

Les crises sanitaires récentes (Covid-19, Mpox, Ebola, Chikungunya) ont rappelé que la recherche n'est pas seulement un outil de compréhension, mais un pilier opérationnel de la préparation et de la réponse aux urgences de santé publique. Produire des connaissances en temps réel, éclairer la décision et adapter les interventions en temps de crise en sont devenus des impératifs stratégiques.

La France s'appuie sur l'ANRS|Maladies infectieuses émergentes (MIE), agence autonome de l'Inserm, pour mieux se préparer et structurer sa réponse scientifique aux crises sanitaires. L'ANRS|MIE anime, évalue, coordonne et finance la recherche sur les pandémies (VIH, hépatites, tuberculose) et les maladies infectieuses émergentes, avec une capacité unique à activer ses dispositifs en situation d'urgence.

Sous co-tutelle du MESRE et du ministère de la Santé, en lien étroit avec le MEAE, et en partenariat avec l'ensemble des institutions de recherche, les universités et les hôpitaux, l'ANRS|MIE assure la coordination des acteurs scientifiques français, soutient une recherche interdisciplinaire et applique une approche One Health, intégrant santé humaine, animale et environnementale.

Le MEAE apporte un soutien opérationnel, financier et en ressources humaines spécialisées à l'ANRS|MIE et a développé avec elle une culture de travail en continu. Il accompagne la mise en place par l'agence de plateformes de recherche internationales en santé mondiale (PRISME, voir infra) dans des pays à haut risque épidémique. Plus généralement, il soutient la création, par l'agence, d'infrastructures en Europe et à l'international, selon un modèle de coopération scientifique équitable et durable, renforçant les capacités locales de recherche et de riposte. Ce dispositif positionne la France comme un acteur structurant de la sécurité sanitaire mondiale, au croisement de la science, de la solidarité et de l'influence diplomatique.

Ainsi l'ANRS|MIE s'est vu confier le leadership du Pandemic preparedness partnership européen (« Be Ready Now ») programme européen de référence pour la préparation et la réponse aux crises sanitaires dans le domaine de la recherche. Dans un contexte de fragmentation des financements mondiaux, ce partenariat témoigne de l'ambition française et européenne de défendre une recherche d'excellence et tournée vers l'intérêt commun.



L'initiative française Choose France for Science

Dans un contexte d'atteintes aux libertés académiques, la France concrétise son engagement indéfectible en faveur de l'indépendance de la recherche par le lancement, par le Président de la République le 5 mai 2025, de la plateforme Choose France for Science. À travers cet instrument, elle consacre 100 M€, financés par le programme d'investissement public « France 2030 », pour attirer les scientifiques d'excellence sur des thématiques stratégiques pour la souveraineté française. Le MEAE contribue à cette initiative à travers son réseau diplomatique qui aide à identifier les meilleurs profils et accompagne les candidats dans leurs projets. Cette initiative a été mise en place en parallèle de l'initiative européenne Choose Europe for Science.

L'engagement de la France en faveur des libertés académiques et de la protection des chercheurs en danger : le programme PAUSE

Dans un contexte international marqué par le reflux démocratique, les obstacles à la recherche et à la liberté académique se multiplient. Pour la France, l'accueil des chercheurs réfugiés ou issus de pays en crise est un devoir autant qu'une chance. Le MEAE a financé, au cours des dix dernières années, une série de dispositifs d'accueil d'étudiants et de scientifiques issus de pays en crise. Il s'est engagé, dans le cadre du Pacte mondial sur les réfugiés (ONU), à développer des « couloirs universitaires ». Lancé en 2017 avec l'appui du MESRE, du MEAE, du ministère de l'Intérieur (MININT) et du ministère de la Culture, le programme PAUSE protège et accueille des scientifiques et des artistes ne pouvant plus poursuivre leurs activités dans leur pays d'origine. Depuis sa création, le programme a soutenu près de 680 lauréats originaires de 43 pays (dont récemment Iran, Ukraine, Russie, Afghanistan, Palestine) accueillis dans des établissements en France. Le programme PAUSE est membre du projet européen Supporting at-risk researchers with fellowships in Europe, lancé en 2025.



Quelques grands acteurs français sur des sujets stratégiques

L'IA, le quantique, le calcul haute performance représentent des enjeux considérables et font l'objet d'une vive compétition internationale. La France dispose d'une recherche fondamentale reconnue internationalement, notamment en mathématiques (2^e position mondiale en nombre de médailles Fields). 18% de la dépense intérieure de R&D en France sont dédiés aux technologies de l'information et de la communication, avec une forte implication des entreprises (8,5 Mds€ de dépenses annuelles de R&D). Deux agences de programmes sont dédiées au numérique : « du composant aux systèmes et infrastructures numériques » (portage assuré par le CEA) et « Numérique - algorithmes, logiciels, usages » (portage assuré par l'Inria, qui coordonne auprès de l'État le volet relatif à l'enseignement supérieur et à la recherche de la Stratégie nationale en IA depuis 2018). La mise en place de ces agences reflète une forte priorité et répond aux enjeux de structuration de la recherche, de souveraineté, de maîtrise des matériaux critiques et de déploiement de l'IA dans l'ensemble des secteurs scientifiques et économiques. Le sommet pour l'IA (Paris, 6-11 février 2025), coprésidé par la France et l'Inde, a associé au plus haut niveau la science et l'économie dans un cadre de durabilité et de responsabilité sociale. 109 Mds€ d'investissements privés en France ont été annoncés et 200 Mds€ au niveau européen. À l'issue de ce sommet, la déclaration pour une IA de confiance, durable et inclusive a été signée par 64 États, dont l'Inde, la Chine, le Canada, l'Australie, l'UE et ses états membres, et l'Union africaine.

Les océans représentent des enjeux de recherche considérables, à la fois en termes de préservation des biens publics mondiaux, mais aussi de course à l'innovation technologique. Or, il s'agit d'un domaine particulièrement stratégique pour la France, 2^e zone économique exclusive marine, juste derrière les États-Unis, avec 11 M de km² (dont 97 % situés en outre-mer). Le programme prioritaire de recherche « Océan et Climat », doté d'un budget de 40 M€, piloté par le CNRS et l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer), cible trois zones présentant des enjeux spécifiques : les territoires d'outre-mer, l'océan profond et les océans polaires. La flotte océanique française (FOF), opérée par l'Ifremer, compte parmi les trois plus grandes flottes européennes, à côté de l'Allemagne et du Royaume-Uni ; elle nous permet d'opérer avec le CNRS, l'IRD, le CEA ou l'Inrae une série de programmes en lien avec les océans (biodiversité, gestion durable des ressources, étude du génome des espèces marines, etc.).

En amont de la 3^e Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC) à Nice (9-13 juin 2025), le One Ocean Science Congress, organisé par le CNRS et l'Ifremer, a apporté aux gouvernements et à la société, les données actuelles sur l'état critique de l'océan. L'UNOC marque également le lancement officiel de Towards IPOS (International Panel for Ocean Sustainability, plateforme de services d'aide à la décision sur la durabilité des océans), initiative soutenue par la France.

2. Diffuser les valeurs universelles de la science

La démarche scientifique s'inscrit dans un corpus non normatif de principes et de valeurs développés au cours du XX^e siècle. Historiquement, la question des valeurs scientifiques est aussi ancienne que l'émergence des grandes ruptures technologiques, avec des effets induits en cascade sur l'histoire des relations internationales (poudre à canon, traction à vapeur, électricité, nucléaire, Internet).

Les principes et valeurs universelles de la science recourent principalement :

- la liberté académique ;
- le caractère universel des méthodes et des critères ;
- l'intégrité et le désintéressement (recherche de faits, indépendamment de toute autre considération) ;
- la notion de bien commun (partage ouvert des résultats) ;
- le concept de scepticisme organisé (admettre la critique, évaluation par les pairs) ;
- la responsabilité de la science en tant que partie prenante et solution aux problèmes sociaux et aux défis mondiaux.

Ces principes et valeurs sont reconnus par la France, où la recherche constitue une des missions de service public de l'enseignement supérieur (art. L. 112-3 du code de la recherche).

Ces principes et valeurs ont été largement diffusés et entretenus par les mobilités internationales d'étudiants, de post-docs, de scientifiques. Ces flux ont évolué au cours des vingt dernières années et continueront d'évoluer dans l'avenir. Les restrictions mises en place aux États-Unis (2025) ne font que renforcer la nécessité de rappeler, soutenir et diffuser les valeurs universelles de la science.

Adoptée sous présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE) le 10 juin 2022, la Déclaration de Marseille relative à la coopération internationale en matière de recherche et d'innovation constitue un document fondateur, exprimant neuf principes et invitant

les principaux partenaires internationaux en matière de coopération de recherche, d'innovation, et d'enseignement supérieur, à unir leurs forces et à dialoguer sur ces sujets (voir focus infra).

C'est également sous PFUE que des initiatives importantes ont été lancées, telles que l'initiative européenne en faveur de la réforme de l'évaluation de la recherche (Coalition for advancing research assessment, COARA), qui associe aujourd'hui plus de 700 institutions dans le monde entier, ou le plan d'action mondial en faveur de la publication Diamant (mode de publication gratuit pour l'auteur, gratuit pour le lecteur), dont la coordination est aujourd'hui assurée par l'Unesco.

La France poursuit une action volontaire de diffusion et de promotion des principes de la Déclaration de Marseille, à travers son réseau diplomatique et les actions des opérateurs de recherche et leurs réseaux à l'international, des agences de financement et des établissements d'enseignement supérieur. C'est également par la participation aux instances et fora internationaux liés à l'OCDE, à l'Unesco, au G7, au G20 ou à l'International Science Council (ISC) que ces valeurs doivent être portées.

Les neuf principes de la déclaration de Marseille

- Liberté de la recherche scientifique
- Éthique et intégrité
- Excellence de la recherche
- Égalité entre les femmes et les hommes
- Science ouverte
- Propriété intellectuelle et données personnelles
- Création de valeur et impact sociétal et économique
- Responsabilité sociétale et environnementale et solidarité
- Gestion des risques et sécurité

3. Soutenir les scientifiques français actifs dans les enceintes internationales

De nombreux dossiers de politique étrangère nécessitent les éclairages de la recherche et de l'expertise scientifique. C'est notamment le cas de la préparation et de l'application de conventions internationales portant sur les questions d'environnement, de santé, de sécurité ou encore de l'IA. Des outillages d'expertise collective ont ainsi été mis en place depuis de nombreuses années pour fournir, dans un cadre multilatéral, l'état des connaissances scientifiques.

L'expertise française joue un rôle important dans ces instances internationales qui synthétisent les connaissances et fournissent un appui scientifique aux politiques publiques des gouvernements.

Ces instances sont nombreuses et diverses :

- expertise et appui aux jeux de données et documents produits et mis en ligne en libre accès par l'OCDE ;
- expertise et appui aux négociations internationales : Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC), Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES) et appui aux différentes Conférences de Paris, régulations de l'intelligence artificielle ;
- espaces d'échanges et de discussions au niveau des institutions d'enseignement supérieur et de recherche : universités, écoles, organismes de recherche, agences de financement ;
- rôle des Académies des sciences et de leurs réseaux internationaux.

Dans nombre de ces instances, l'expertise scientifique agit en pleine autonomie et n'est pas tenue par des directives gouvernementales. Il est d'autant plus important pour la diplomatie d'entrer en contact avec elle, de connaître ses modes d'action et de pensée. La France a connu dans ce domaine une évolution marquée depuis le début des années 1990 (grandes conférences sur le climat) et le MEAE s'emploie à renforcer les échanges entre scientifiques et diplomates (voir objectif 10).

Dans les enceintes de négociations, les résultats issus de recherches permettent à la diplomatie scientifique de porter des positions communes et d'agir avec plus d'efficacité, comme cela est le cas pour chacune des COP (COP 30 à Belém en novembre 2025), ou encore des grands rendez-vous internationaux déjà mentionnés, le sommet sur l'IA et l'UNOC-3.

Académie des sciences

L'Académie des sciences a vocation à promouvoir les plus remarquables recherches conduites en France. Ses quelques 300 membres comptent parmi les scientifiques les plus talentueux dans les domaines des sciences formelles et expérimentales. Chaque année, ils décernent des prix aux chercheurs dont les travaux contribuent le mieux au prestige scientifique du pays. C'est ainsi que l'expertise de l'Académie des sciences lui permet de conseiller les décideurs politiques pour tout sujet mobilisant les connaissances scientifiques les plus récentes et les plus sophistiquées. Indépendante des pouvoirs publics mais comptable de la qualité de la science, elle accompagne de fait la diplomatie scientifique du pays par sa capacité à dialoguer avec toutes les institutions internationales sur les grands enjeux scientifiques contemporains, en particulier au cours des sommets scientifiques S7 et S20, qui rassemblent chaque année les Académies des sciences des pays du G7 et du G20. L'Académie des sciences développe des relations bilatérales étroites avec les académies de l'Union européenne, les académies des grandes puissances scientifiques et celles de nombreux pays en développement. Dans toutes ses relations internationales l'Académie veille à défendre les libertés académiques et les droits des scientifiques empêchés de travailler qu'il s'agisse de persécutions individuelles ou de mesures d'entrave à la recherche.



Des exemples de valorisation de l'expertise française par la diplomatie

Le réseau diplomatique valorise l'expertise scientifique française via des centaines d'événements organisés chaque année : conférences, débats d'idées, expositions, ateliers, rencontres entre scientifiques français et locaux. Ils s'appuient pour cela sur les déplacements de personnalités françaises (par exemple nos prix Nobel), sur l'agenda international (a fortiori lors d'événements organisés en France, tels que le Sommet de Paris pour l'intelligence artificielle de février 2025). Ils mobilisent leur réseau local d'influence via leurs différents relais : services culturels, scientifiques et techniques, UMIFRE, missions économiques et Business France, établissements français secondaires et supérieurs, chambres de commerce franco-étrangères, conseillers du commerce extérieur, entreprises françaises sur place. Les postes diplomatiques s'appuient largement sur le réseau des étudiants et chercheurs alumni locaux, dont l'animation est intégrée à leur plan d'action.

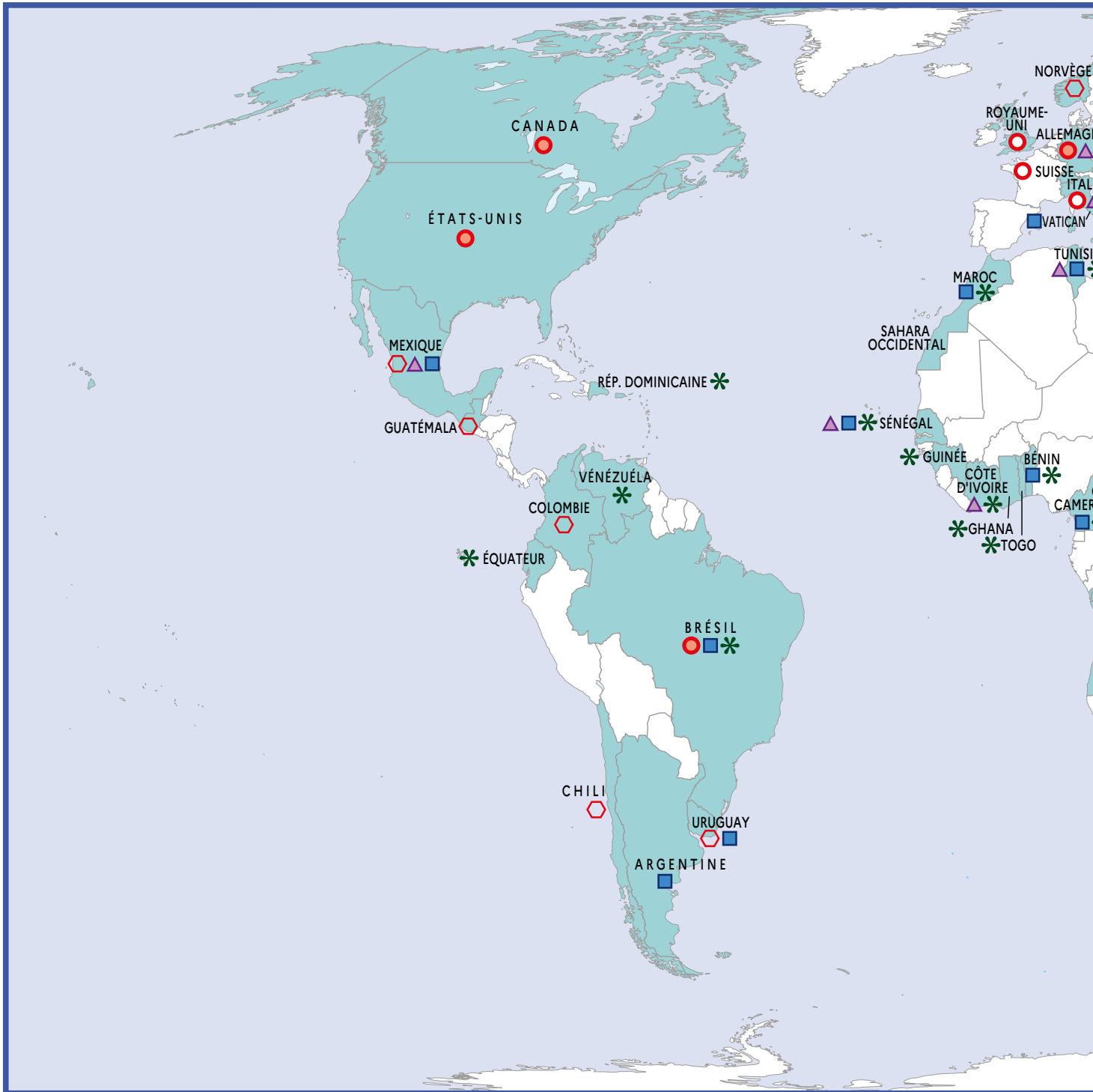
Nos postes diplomatiques au Royaume-Uni, au Canada, aux États-Unis et en Autriche ont entrepris de recenser et d'animer la diaspora scientifique française avec la création de réseaux dédiés (cf. le French Education and Research Network - FERN-UK -, ou le réseau France Science aux États-Unis).

Le MEAE déploie enfin une stratégie de remises de prix scientifiques et médailles afin de valoriser, en France et dans le réseau, les collaborations scientifiques, les réussites françaises, la recherche francophone ou des travaux à l'impact significatif sur les grands défis mondiaux. Ces actions sont essentielles pour stimuler la coopération et promouvoir notre culture scientifique, nos établissements de recherche, nos produits et nos marques.

Un exemple de négociation internationale : la lutte contre la résistance aux antimicrobiens (AMR)

La France est très investie dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens (AMR), enjeu de santé publique majeur qui touche à la fois les hommes, les animaux et les plantes. Elle se mobilise pour répondre à cette menace en mettant en œuvre l'approche « Une seule santé », selon une approche interdisciplinaire. Dans le cadre de la négociation de la Déclaration politique de la Réunion de haut niveau sur la résistance aux antimicrobiens organisée par le président de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2024, le MEAE s'est appuyé sur le Comité de pilotage international dédié, regroupant, hormis les ministères et des agences de l'État, des chercheurs issus des universités et instituts de recherche compétents dans le domaine de l'AMR. L'apport scientifique des chercheurs aux disciplines et champs d'étude complémentaires – y compris des sciences humaines et sociales – a été essentiel pour produire une expertise scientifique au bénéfice des négociateurs, sur un sujet technique particulièrement complexe et évolutif, par exemple concernant les dispositions visant à encourager la recherche multisectorielle ou celles visant à combler les manques en matière de recherche dans le domaine environnemental. Dans ce processus, le MEAE a également veillé à la bonne visibilité des chercheurs et experts français de l'AMR, comme de leurs partenaires internationaux (participation à plusieurs événements parallèles dédiés à l'AMR pendant la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies).

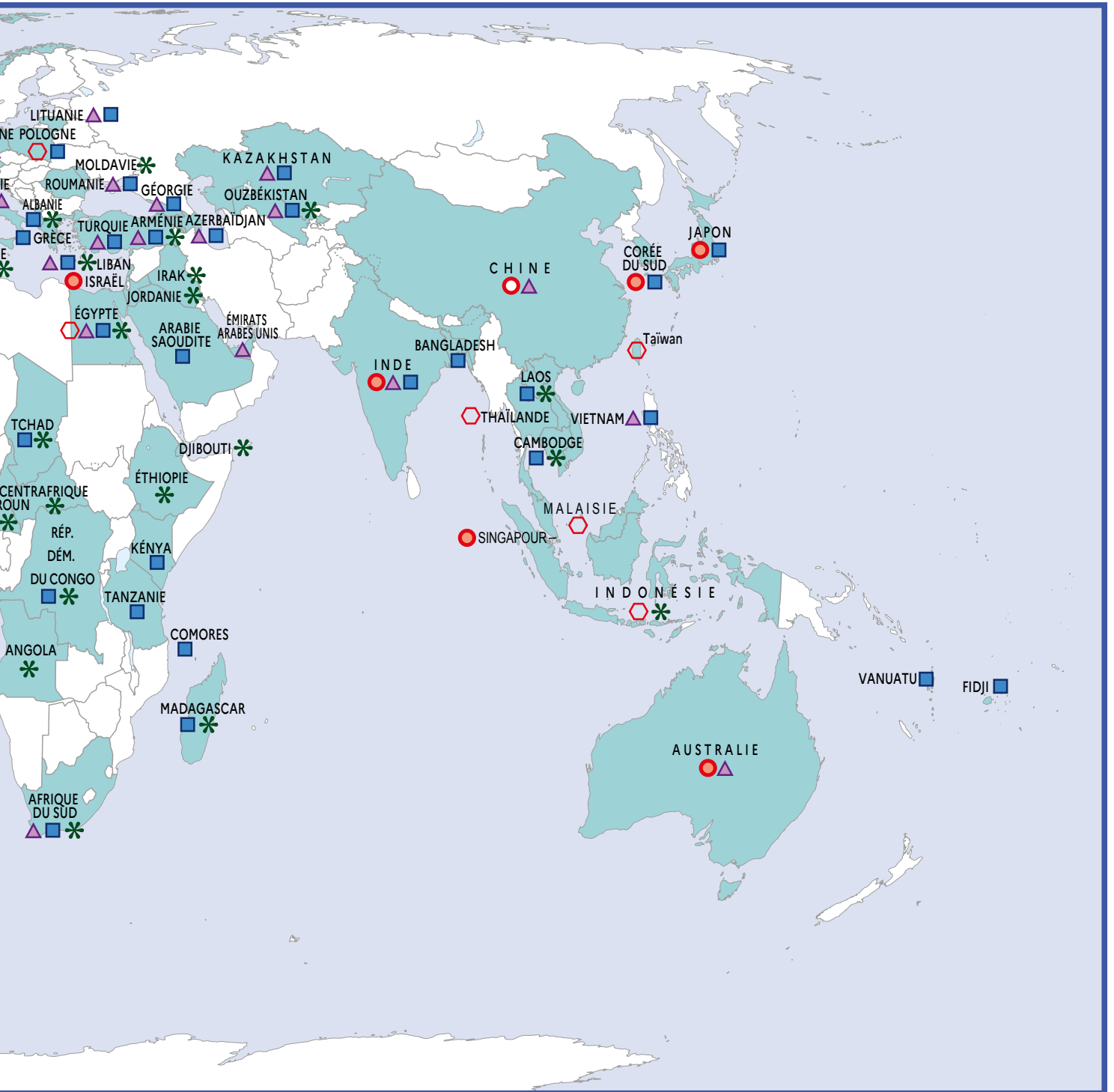
Dispositifs de coopération scientifique



Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, direction des Archives (pôle géographique) © 11 juillet 2025

- COMIX avec financement ANR
 - COMIX sans financement ANR
 - Assise ou forum
 - ▲ Principal campus franco-étranger
- ETI (Expert technique international) scientifique
 - ✱ FEF (Fonds Équipe France) scientifique
 - État ou territoire bénéficiant au moins de l'un des dispositifs de coopération scientifique, mis en œuvre ou financé par le MEAE, mentionnés sur cette carte

ue mis en œuvre ou financés par le MEAE



4. Soutenir et financer l'internationalisation de la recherche française

Grâce à ses outils de mobilité et de financement, le MEAE soutient la structuration et l'amorçage de projets de recherche, l'exportation de l'expertise française, l'internationalisation de nos établissements de recherche et leur compétitivité.

Il y consacre 100 M€ par an et contribue ce faisant :

- **à la garantie d'une recherche d'excellence** qui assure à la France la capacité d'agir et d'être entendue sur la scène internationale, comme c'est le cas pour l'initiative AFROSCREEN dans le domaine de la santé, réunissant un réseau de 25 partenaires dans 13 pays africains, ou encore au travers du PHC régional Danube qui soutient des projets de recherche multilatéraux en Europe centrale (Autriche, République Tchèque, Serbie, Slovaquie) ;
- **à l'attraction des talents étudiants et scientifiques en France**, via les bourses du gouvernement français, accordées sur la base de l'excellence ;
- **à l'amorce de projets structurants**, via les FEF (l'instrument d'aide-projet du MEAE), les PHC, les PeA et l'Appui au Développement de l'Enseignement Supérieur Français en Afrique (ADESFA) ;
- **au déploiement de l'expertise française via des ETI** qui répondent aux besoins spécifiques des partenaires (à l'exemple de nos ETI dans nos campus franco-étrangers à Dakar, au Caire ou à Hanoi, ou dans le réseau Pasteur international) ;
- **à la structuration de nos coopérations stratégiques**, via les assises de recherche et les COMIX avec des pays intensifs en recherche ou émergents, aux côtés du MESRE et avec le concours central des postes diplomatiques ;

- **à la projection de l'expertise française à l'étranger**, via les campus franco-étrangers dédiés à la recherche, les UMIFRE et les représentations des ONR qui sont en contact étroit avec la recherche locale, dans une logique de consortium d'acteurs français et locaux, et en réponse à une demande politique du pays partenaire.

Le copilotage de certains programmes par le MEAE et le MESRE, l'exemple des PHC

Les Partenariats Hubert Curien (PHC) sont des programmes bilatéraux copilotés par le MESRE et le MEAE pour favoriser les échanges scientifiques et la formation « de et par la recherche », sur des projets sélectionnés et financés avec un pays partenaire. Depuis près de 40 ans (du PHC Procope avec l'Allemagne lancé en 1986 au PHC Bantou avec le Cameroun en 2024), leur souplesse permet une mise en œuvre dans tous les environnements scientifiques, des pays émergents aux pays développés. La priorité est donnée à la mobilité des jeunes chercheurs, faisant de ce programme un levier pour l'employabilité. Trois PHC régionaux ont également été lancés au Maghreb, en Amérique latine et en Europe centrale, réunissant les communautés scientifiques de plusieurs pays. Avec 80% des coopérations se poursuivant à l'issue du projet, les PHC permettent un passage à l'échelle vers d'autres appels à projets plus ambitieux au niveau national, régional ou européen. En favorisant la création ou le renforcement de réseaux de recherche sur les enjeux globaux (climat, biodiversité, santé mondiale...), les PHC sont un outil clé de notre diplomatie scientifique.

Les campus franco-étrangers

La France déploie près de 160 campus universitaires délocalisés à l'étranger (une soixantaine de franchises, une quarantaine de campus satellites, une soixantaine d'établissements associés). Parmi eux, les quelque 44 campus d'initiative gouvernementale représentent une forme spécifique de la projection internationale de notre enseignement supérieur. Formalisés par un accord politique bilatéral au plus haut niveau, ils constituent une offre de formation française, permanente, coconstruite, qui s'inscrit dans l'écosystème de l'enseignement supérieur et de la recherche du pays partenaire et permet à l'étudiant étranger d'avoir accès, dans son pays ou sa région, à un enseignement de qualité bénéficiant de l'image de la France. Cet accès peut être un premier jalon vers une mobilité vers la France. Répartis sur toutes les aires géographiques, ils recouvrent des réalités variées en termes juridiques, financiers et universitaires : soutien à des réseaux d'établissements (Université franco-allemande, centre franco-indien pour les sciences pour la santé), pôles universitaires avec une structure juridique de droit local (Université franco-égyptienne), centres de formation implantés au sein d'universités locales (instituts franco-chinois), universités publiques étrangères francophones (Université Galatasaray, Université Française d'Arménie) ou plateformes d'échanges et de coordination de formations diplômantes (Hub franco-ivoirien). Leur succès repose sur plusieurs conditions clés telles que l'engagement politique bilatéral, l'existence de liens universitaires solides sur la durée et un modèle économique robuste.

Le renouvellement de nos outils et programmes en Afrique : l'exemple des PeA/ADESFA

Deux programmes innovants d'amorçage et de renforcement des partenariats académiques et scientifiques ont renouvelé notre diplomatie scientifique en Afrique : le programme PeA et l'ADESFA, porté par des FEF. Le PeA, financé via l'AFD et opéré par l'ANR et l'agence Campus France, soutient l'enseignement supérieur africain dans la structuration de filières (licence-master-doctorat) porteuses de débouchés professionnels, tout en renforçant l'internationalisation de l'enseignement supérieur français. Les deux premières éditions (2022 et 2023) soutiennent 14 projets à hauteur d'environ 2,5 M€ à 3,5 M€ chacun, pour une durée de quatre ans avec la participation de 14 établissements africains et 35 français. Une 3^e édition a été lancée en 2024, ouverte à 12 pays (Nigéria, Kenya, Afrique du Sud, République Démocratique du Congo, Cameroun, Éthiopie, Ghana, Rwanda, Togo, Mozambique, Guinée, Gabon). Cette ouverture géographique s'inscrit dans la politique de diversification des partenariats de la France en Afrique, notamment anglophone et lusophone. De son côté, ADESFA, mis en œuvre par l'agence France Education International (FEI), à partir de plusieurs FEF depuis 2019, a permis le soutien du MEAE à 56 projets pour un montant de 6,4 M€. La 3^e édition est axée sur la formation professionnelle et professionnalisante.

5. Accompagner les acteurs français de la recherche et de l'innovation dans leurs stratégies internationales

Le MEAE accompagne les acteurs français de la recherche et de l'innovation dans un environnement mondial compétitif. Plusieurs types d'actions concourent à cette dimension de notre diplomatie scientifique :

- **le MEAE contribue à la stratégie internationale des grands acteurs scientifiques français**, en assurant leur cotutelle (IFRE-UMIFRE avec le MESRE et le CNRS ; Cirad et IRD avec le MESRE), en siégeant dans leurs instances de gouvernance (Inria, Inrae, CEA, CNES, Bureau de recherches géologiques et minières, Ifremer), en établissant des partenariats spécifiques (ANRS|MIE, Institut Pasteur) ou en entretenant avec eux un dialogue stratégique de niveau politique (CNRS, Institut Pasteur, Inria) ;
- **il participe au financement direct de certains projets** (subventions ou déploiement d'ETI sur projet) ou indirectement via des agences dont il assure la cotutelle (AFD, Expertise France) ;
- **il promeut et soutient l'accès aux financements européens de la recherche**, en collaboration avec le MESRE :
 - i. en effectuant une veille et en diffusant à nos postes diplomatiques des informations relatives aux appels à projets européens (dates, type d'action, éligibilité, etc.) contextualisées en fonction du profil et des priorités de chaque pays (prescripteur ou non en matière de recherche, thématiques prioritaires, etc.) ;
 - ii. en soutenant les équipes de recherche françaises et étrangères dans la recherche de partenaires académiques et issus du secteur privé, et la constitution de consortia multi-pays ;
 - iii. en favorisant, chaque fois que possible, des synergies entre outils bilatéraux et européens, qui est l'un des axes de la stratégie interministérielle d'amélioration de la participation française aux dispositifs européens de financement de la recherche et de l'innovation.
- **il relaie, soutient, parfois initie des projets structurants** (par exemple des centres binationaux), via le réseau diplomatique, contribue aux négociations avec les autorités locales et apporte une expertise juridique lors de la négociation d'accords ;
- **il finance et pilote des dispositifs contribuant à l'exportation de l'expertise scientifique française** : campus franco-étrangers, FEF, COMIX, bourses pour chercheurs ;
- **il apporte son soutien aux déplacements à l'étranger des délégations des organismes français d'enseignement supérieur et de recherche**, et il assure et facilite la gestion des mobilités de chercheurs et interlocuteurs étrangers (notamment via les visas) ;
- **il supervise la sécurité des représentations des organismes français à l'étranger** (que nos ambassades hébergent parfois), particulièrement en cas de crise, quelle qu'en soit la nature ;
- **il accompagne la nouvelle génération de scientifique français** dans le développement de leurs activités à l'étranger et promeut l'attractivité française en matière d'entrepreneuriat et d'innovation.

Cette action du MEAE se traduit par des interactions soutenues entre les postes diplomatiques, les services de l'administration centrale et les organismes et opérateurs de la recherche français.

La diplomatie scientifique en santé : l'Institut Pasteur

Fort de ses liens privilégiés avec les membres du Pasteur Network, l'Institut Pasteur participe au rayonnement de l'excellence de la recherche biomédicale française. Implanté dans des zones d'émergence épidémique (Afrique centrale et de l'Ouest, Asie du Sud-Est, Caraïbes) et dans des pays intensifs en recherche (Brésil, Canada, Corée du Sud, Japon), le Pasteur Network développe des actions de santé publique et constitue une ressource unique au monde pour répondre aux grands enjeux de la santé mondiale (effets du changement climatique sur la santé, surveillance épidémique, lutte contre la résistance aux antimicrobiens).

Dans ce cadre, le MEAE soutient financièrement et politiquement l'action internationale de l'Institut Pasteur et du Pasteur Network : identification et financement de projets d'intérêt commun (renforcement des capacités, défense de la science ouverte et libre, démarche partenariale...), déploiement d'experts internationaux français, accompagnement de l'Institut Pasteur dans ses relations avec les partenaires locaux, par exemple lors de la création de nouveaux instituts ou de la négociation d'accords.

Les COMIX et assises universitaires

Les dialogues de haut niveau en sciences et technologies, sous la forme de COMIX ou d'assises de la coopération scientifique et universitaire, sont des moments privilégiés pour la structuration de notre coopération. Exercices de dialogue, ils mobilisent des interlocuteurs de haut niveau afin de donner une impulsion politique, d'effectuer un état des lieux de la coopération, de présenter les priorités de notre diplomatie scientifique et de renouveler les ambitions de la coopération bilatérale au niveau des acteurs de la recherche des deux pays. Les COMIX sont le reflet d'une coopération dense et structurée. Le MESRE, qui apporte via l'ANR des financements conséquents sur des thématiques identifiées comme prioritaires, y est représenté à haut niveau (y compris ministériel). Ce fut le cas pour le Canada qui fut le premier cas d'emploi de ces financements ANR en avril 2023 sur le quantique et l'IA, ou encore de l'Inde, en janvier 2024, sur l'hydrogène décarboné, les mathématiques appliquées, l'IA (ANR) et la santé et les océans (via le Centre franco-indien pour la promotion de la recherche avancée (CEFIPRA)).

Entre 2023 et 2025 se sont également tenues des assises universitaires ou scientifiques au Mexique, en Colombie, à Taiwan et en Égypte. Les journées scientifiques prévues aux Émirats arabes unis début 2026 seront l'occasion d'explorer le potentiel de coopération bilatérale en matière de recherche sur trois sujets d'avenir : le quantique, l'IA et le spatial.

6. Promouvoir la science en français dans un monde scientifique multilingue

La promotion du multilinguisme est l'un des thèmes actifs du débat scientifique international. Il s'agit à travers la reconnaissance et la pratique de la diversité linguistique de favoriser l'essor de la science dans le monde, alors même que l'anglais s'est imposé comme la langue des échanges et de la communication scientifique au niveau international.

Plusieurs éléments tendent à valoriser le multilinguisme dans le domaine scientifique :

- la mondialisation de la mobilité des étudiants, des post-docs et des chercheurs ;
- les actions volontaristes de certains États pour favoriser les langues locales, notamment en Amérique du Sud, et promouvoir la diversité culturelle ;
- le développement de questions et d'approches où la dimension linguistique est essentielle :

- i. relations science / société : confiance dans la science, diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle ;
- ii. développement des recherches participatives ;
- iii. expertise et appui aux politiques publiques.

L'amélioration des systèmes de traduction automatique permet de plus en plus de répondre à ces nouveaux besoins. La création en 2022 du réseau francophone international en conseil scientifique (RFICS) au sein de l'ISC contribue également au renforcement de la francophonie sur les questions d'expertise, à l'appui aux politiques publiques et aux relations entre science et société.

Ce contexte ouvre des perspectives, tant pour l'Union européenne (conclusions du conseil sous Présidence française, 10 juin 2022) que pour la francophonie scientifique dans la suite de la Déclaration de Villers-Cotterêts du 11 octobre 2024 et de la Semaine mondiale de la francophonie scientifique à Toulouse (14-18 octobre 2024).



Des initiatives internationales en faveur du multilinguisme

- **Pour la première fois en 2024, les appels à projets du Belmont Forum** (consortium international d'agences de financement soutenant les recherches sur les changements globaux) ont été publiés en quatre langues (anglais, espagnol, français, portugais), offrant aux scientifiques la possibilité de déposer leur projet dans l'une de ces quatre langues.
- **Le partenariat européen CHIST-ERA** (sur les Sciences et Technologies et l'Information et de la Communication), lancé sous le précédent programme-cadre de l'UE (Horizon 2020) et coordonné par l'ANR, a lancé une action de recherche « La science dans votre propre langue », à laquelle 13 pays participent, dont la France (ANR). Ce programme répond aux besoins des scientifiques qui génèrent des connaissances dans leur propre langue, mais qui doivent également publier dans une autre langue. Il vise également à aider les scientifiques ou les citoyens qui souhaitent bénéficier des connaissances contenues dans des documents ou des référentiels dans des langues qui leur sont inconnues.
- **Le partenariat franco-québécois sur la découvrabilité des contenus en français par les moteurs de recherche sur Internet** découle des priorités annoncées lors de la 21^e Rencontre alternée des premiers ministres québécois et français, et soutient la production et la diffusion de contenus francophones en valorisant le français comme langue du savoir et de pratique scientifique.

7. Renforcer l'attractivité scientifique et universitaire de la France

Premier maillon de la chaîne de l'attractivité des étudiants internationaux, le MEAE joue un rôle clé dans la mobilité des chercheurs étrangers. Cette compétence s'exerce en étroite concertation avec l'agence Campus France placée sous la double tutelle du MEAE et du MESRE. Elle sert nos intérêts économiques et scientifiques, notamment via la promotion des mobilités encadrées par des accords de coopération et par une attention portée aux besoins académiques et sectoriels de la France et des pays partenaires. Elle s'exerce en synergie avec l'ensemble des acteurs français de la recherche.

L'action du MEAE porte sur :

- l'information des étudiants et chercheurs étrangers, puis l'orientation des candidats dans les Espaces Campus France des postes diplomatiques ;
- le lancement mondial de la campagne d'inscription annuelle ;
- la gestion de la plateforme numérique Etudes en France, le « Parcoursup des étudiants étrangers » (pour tous les pays soumis à procédure de visa) ;
- l'entretien individuel avec chaque candidat assuré par les services culturels des postes diplomatiques qui émettent ensuite un avis consultatif ;
- l'instruction de la demande de visa par les consulats.

Les étudiants et chercheurs étrangers en France en quelques chiffres :

Parmi les mobilités entrantes en France, le MEAE finance à hauteur de **70 millions d'euros** par an environ **13 000 bourses du gouvernement français (BGF)** - soit 3% des 430 000 étudiants étrangers présents en France.

En 2024, le budget dédié au doctorat et post-doctorat représente 26% du budget des BGF. Allouées sur critères d'excellence via un processus très sélectif, les bourses représentent un levier stratégique pour renforcer l'influence scientifique de notre pays et l'internationalisation de nos établissements. Elles visent des disciplines prioritaires pour nos secteurs stratégiques (au sens du plan France 2030) et les métiers en tension (il manque, par exemple, des milliers d'ingénieurs ou de professionnels de santé en France).

L'attractivité des territoires a été renforcée au cours des dernières années

avec la création de pôles universitaires de visibilité internationale. À ce jour, 17 Initiatives d'Excellence (IdEx) et « Initiatives Science - Innovation - Territoires - Économie » (I-SITE) ont été créées depuis 2010, financées dans le cadre des investissements d'avenir et France 2030. Ces pôles contribuent aux ambitions de France 2030 de transformer durablement des secteurs clés de notre économie par la recherche et l'innovation technologique, et de positionner la France autant comme acteur que leader du monde de demain.

La France dispose d'atouts importants via les partenariats avec les pays du Sud et a la capacité de constituer, autour des territoires ultra-marins, particulièrement concernés par les risques naturels et les changements globaux, des partenariats de recherche régionaux autour des Antilles, de l'Océan indien ou de la zone Pacifique. Elle peut s'appuyer en la matière sur des opérateurs de recherche très présents à l'international, tels l'IRD ou le Cirad.

La plateforme Études en France, premier maillon de l'attraction des talents

La plateforme Études en France (EeF) est un service numérique géré par le MEAE qui régit le parcours administratif dématérialisé des étudiants internationaux provenant de pays soumis à visa, de leur dépôt de candidature jusqu'à leur demande de visa. Son catalogue de formations est une vitrine de l'enseignement supérieur français. EeF met en mouvement la chaîne de l'attractivité. Elle est connectée par une passerelle numérique aux plateformes France Visa (MININT) et France Alumni (agence Campus France). Elle constitue ainsi le point d'entrée principal du premier flux de migration choisie vers la France (environ 120 000 visas pour études chaque année).

EeF en quelques chiffres :

- 30 M de visites annuelles ;
- 1 M de vœux déposés ;
- 300 000 dossiers déposés sur la plateforme EeF en 2025 ;
- 5000 comptes utilisateurs dans les 73 ambassades ;
- Plus de 300 établissements rattachés.

La recherche pour le développement

La France dispose d'un réseau important d'outils et de chercheurs déployés dans les pays en développement. Ce choix historique de faire de la recherche un outil de l'aide au développement, à travers des organismes tels que l'IRD ou le Cirad, permet de faire avancer la connaissance commune face aux défis tels que le changement climatique, l'effondrement de la biodiversité ou la lutte contre les pandémies. Il contribue à renforcer chez nos partenaires leurs propres capacités scientifiques, faisant de la science et de l'innovation un des leviers de leur développement durable. Il est un outil d'influence, via le développement solidaire, au service de la diplomatie française.

La stratégie Alumni

Le ministère s'appuie sur l'agence Campus France pour fédérer les réseaux alumni des établissements, des organismes de recherche et des postes diplomatiques. Les axes de travail sont le renforcement de la communauté des Alumni (la plateforme France Alumni pilotée par Campus France compte un demi-million d'anciens étudiants et chercheurs), le soutien au réseautage et à l'insertion professionnelle et la promotion de la formation et de la recherche françaises. Il s'agit de faire de nos Alumni des ambassadeurs de notre pays. Les organismes nationaux de recherche s'emparent également du « réflexe alumni ». L'IRD et le CNRS ont ainsi lancé en 2025 leur réseau d'alumni (Planète IRD+, CNRS alumni).

Les grandes infrastructures de recherche internationales

Notre diplomatie scientifique est active dans la défense des intérêts français au sein des grandes infrastructures de recherche internationales. C'est par exemple le cas du projet SKAO (Square Kilometer Aray Observatory) auquel la France participe depuis de nombreuses années (CNRS), un télescope international situé en Australie et en Afrique du Sud qui révolutionnera notre compréhension de l'univers. Le MEAE et les postes diplomatiques participent aux négociations intergouvernementales avec le MESRE et les opérateurs français concernés. Les enjeux politiques sont d'autant plus conséquents lorsqu'il s'agit d'accueillir sur notre territoire, pour plusieurs générations, des infrastructures à rayonnement international telles que l'Organisation Européenne pour la Recherche Nucléaire (CERN), plus grand centre de recherche en physique des particules au monde, ou ITER, démonstrateur sur l'énergie de fusion nucléaire. Le MEAE joue un rôle important de valorisation de ces infrastructures, dont il convient de pérenniser l'existence et d'assurer les conditions de succès scientifique et ainsi que les retombées économiques.

8. Prioriser nos coopérations par domaines et par pays via un cadre d'action

Il s'agit de décliner à l'international les priorités de recherche nationales en croisant des critères scientifiques, économiques, politiques et de sécurité pour définir nos intérêts offensifs (opportunités) et défensifs (risques) vis-à-vis de nos partenaires et compétiteurs. Cette approche permet de rationaliser l'allocation des moyens de l'État (ministères, opérateurs), d'accompagner les établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans leur stratégie internationale et in fine de renforcer le continuum recherche/industrie. Le programme FACET (Franco-Australian Centre for Energy Transition) illustre bien cette approche, en engageant nos scientifiques et industriels dans un partenariat bilatéral, porté par le CA et l'université Grenoble Alpes côté français et par l'université de Swinburne côté australien. Une partie des fonds propres est obtenue au travers des partenariats industriels, qui ont vocation à couvrir l'ensemble des coûts à terme.

Lancer le chantier de la sectorialisation de nos coopérations scientifiques : la priorisation de nos coopérations scientifiques a vocation à orienter les moyens que le MEAE alloue à certains projets, par exemple le Centre pour la Neutralité Carbone en Chine, le Centre franco-brésilien pour la biodiversité amazonienne ou encore le Centre franco-chilien pour l'intelligence artificielle. Il s'agit également de mettre en place des dispositifs d'attractivité ciblés, en fléchant nos bourses pour étudiants et chercheurs vers des domaines et pays spécifiques. Le rôle des postes diplomatiques est crucial pour déterminer nos intérêts à travers une veille sur l'avancement technologique de chaque pays et sur la place de nos principaux compétiteurs. Les postes sont également en première ligne pour identifier les talents à attirer vers les secteurs stratégiques pour la France.

Pour cela, le MEAE collabore avec le SGPI, qui pilote les stratégies nationales sectorielles du plan France 2030. Par ailleurs, le MEAE participe aux comités de liaison des sept agences nationales de programmes.

9. Encourager les acteurs de la recherche à œuvrer à l'international en Équipe France

Dans le champ de la recherche, il est une spécificité française : la diversité et la multiplicité des acteurs. Cette richesse est une force lorsqu'elle est tendue vers des objectifs communs.

Le pilotage de l'Équipe France est assuré par l'ambassadeur/ambassadrice auquel revient un rôle de coordination et d'animation, dans le respect des procédures de pilotage et des lignes hiérarchiques propres à chaque entité. Il lui incombe, en matière de diplomatie scientifique, de s'assurer

de la bonne coordination entre ses services (politique, économique, culturel scientifique, consulaire) et, au-delà, de la bonne inclusion des représentants de l'enseignement supérieur et de la recherche à l'agenda du poste diplomatique. Une attention particulière doit porter sur les IFRE-UMIFRE, qui relèvent partiellement de la tutelle, sur le ciblage des publics prioritaires de notre attractivité (continuum SCAC/consulat et SCAC/service économique, stratégie alumni) et sur le dialogue avec les représentants locaux de nos ONR.

Le MEAE contribue résolument aux efforts visant à l'unité d'action à l'international par grandes thématiques scientifiques et par géographies (pays, sous-régions ou continents). Cette démarche intervient à plusieurs niveaux, notamment à travers :

- la cotutelle exercée sur les IFRE-UMIFRE, le Cirad et l'IRD qui sont incités à travailler en réseaux avec les autres acteurs ;
- le dialogue stratégique avec les grands organismes nationaux de recherche ou les universités intensives en recherche (IdEx) ;
- le dialogue avec les agences de programmes ;
- la prise en compte de la dimension internationale dans les stratégies nationales sectorielles, du SGPI : quantique, santé, nucléaire civil ;
- les choix de mise en œuvre des dispositifs de coopération du ministère : bourses, ETI, FEF, dialogues scientifiques bilatéraux, PHC, articulation avec les dispositifs des autres acteurs nationaux ;
- l'engagement du MEAE dans les grandes initiatives européennes, bilatérales, régionales ou multilatérales impliquant des acteurs français de la recherche ;

- le soutien à des actions conjointes recherche publique/entreprises françaises dans le cadre d'une approche intégrée entre la diplomatie scientifique et la diplomatie économique.

Maison Irène et Frédéric Joliot-Curie à Bruxelles

Les acteurs français de la recherche et de l'enseignement supérieur se sont fédérés pour créer fin 2021 la Maison Irène et Frédéric Joliot Curie à Bruxelles. Cette plateforme héberge 13 bureaux de représentation permanente d'institutions françaises de recherche (Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection - ASN, Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs - CDFI, CEA, CNRS, France Universités, IFP Énergies nouvelles - IFPEN, Ifremer, Inrae, Inria, Inserm, IRD, Office national d'études et de recherches aérospatiales - Onera, Université Gustave Eiffel). C'est également un lieu d'accueil pour les chercheurs français et leurs collaborateurs européens, un espace d'évènements publics, assurant une vitrine de la science française et représentant, aux côtés de notre Représentation permanente auprès de l'UE, un levier important d'influence à Bruxelles.



Un dispositif emblématique du réflexe Équipe France : PRISME

Afin d'assurer la cohérence des projets initiés par les organismes français de recherche biomédicale avec des pays à revenus faibles et intermédiaires, le MEAE s'associe depuis 2022 à la création, sous l'égide de l'ANRS|MIE, de plateformes régionales en santé mondiale (PRISME). Ces structures offrent un cadre équilibré, fédérateur et inclusif permettant la définition d'une stratégie commune bénéficiant aux partenaires locaux, la mutualisation des moyens, la valorisation et l'appropriation des résultats de recherche. Mobilisant la diversité des dispositifs mis en œuvre par les organismes français, ces plateformes ont démontré leur efficacité lors des crises sanitaires récentes pour doter les partenaires des capacités de réponse aux enjeux de santé mondiale (formation, renforcement des infrastructures, recherche) et pour structurer leurs systèmes de santé. Trois PRISME ont vu le jour (Guinée, Côte d'Ivoire et République démocratique du Congo), trois autres sont en cours de montage.

10. Former les diplomates aux questions scientifiques

Face aux transformations rapides du paysage scientifique mondial, il est essentiel que les diplomates disposent d'une bonne compréhension des grands enjeux scientifiques contemporains et de l'action internationale de notre pays dans ces domaines. Ils doivent également acquérir une connaissance du paysage français de la recherche et des principaux dispositifs de coopération déployés par le MEAE et par ses partenaires. La formation des nouveaux partants dans le réseau diplomatique comprendra bientôt des modules relatifs aux grandes questions scientifiques : environnement, numérique, santé, énergie, sciences humaines et sociales. Seront également traités les enjeux transversaux tels que les implications géopolitiques et économiques, ou les cadres réglementaires et éthiques. Ce travail de

formation est conduit par la Direction générale de la mondialisation avec l'Académie diplomatique et consulaire ; il fait appel aux représentants du monde scientifique, et notamment aux personnels issus de l'enseignement supérieur et de la recherche positionnés dans le réseau diplomatique (CST, AST, ACSU, AI, directeurs scientifiques, CRSM).

Le MEAE entretient, comme le MESRE, un dialogue régulier avec l'Académie des sciences, ayant notamment pour objectif d'améliorer la compréhension commune entre diplomates et scientifiques. Ce dialogue repose sur un partage réciproque d'expertise, les acteurs de la recherche française étant régulièrement demandeurs d'une information actualisée sur les priorités stratégiques de la diplomatie française.

Annexes

Moyens, financements, programmes du M

Moyens	Descriptif succinct
Réseaux	
Réseau diplomatique	Services en charge de la diplomatie scientifique au sein des postes diplomatiques.
IFRE-UMIFRE	Instituts de recherche sous cotutelle MEAE/CNRS d'expertise française en matière de sciences humaines et sociales.
Experts techniques internationaux (ETI)	Postes de conseillers et managers placés auprès de gouvernements étrangers, organisations internationales ou structures de coopération ESR bilatérales.
Alumni	Réseau des anciens étudiants et chercheurs étrangers en France recensés sur la plateforme France Alumni de l'agence Campus France.
Programmes de mobilité et de soutien d'actions de coopération	
Bourses	Dispositifs de soutien aux étudiants et chercheurs étrangers d'excellence.
Partenariats Hubert Curien (PHC)	Dispositifs partenariels de mobilité de projet pour chercheurs avec une visée d'amorçage de projets de longue durée.
Etude en France	Plateforme numérique de candidature et de démarches obligatoires préalables au dépôt d'une demande de visa pour études (procédure dite «pré-consulaire») à destination des étudiants internationaux souhaitant débiter ou poursuivre leurs études en France et résidant dans les pays et territoires extra-communautaires couverts par le dispositif.
Programmes européens	
Horizon Europe	Appels à projet de l'UE dans le champ de la recherche et de l'innovation, bénéficiant du soutien du MEAE (centrale et postes).
Conseil européen de la recherche (ERC)	Appels à projet de l'UE dans le champ de la recherche exploratoire, bénéficiant du soutien du MEAE (centrale et postes).
Erasmus +	Programme de l'UE finançant des bourses étudiantes et de recherche, et des partenariats institutionnels favorisant les mobilités.

EAE ou soutenus par le MEAE

Présence à l'international	Effectifs
135 SCAC et SST dans 70 pays ; 200 espaces Campus France dans 134 pays ; 73 pays à procédure Etudes en France.	224 attachés /conseillers (122 cocac, 72 ACSU, 23 AST, 4 CST, 3 AI) ; 500 agents dédiés à Etudes en France.
27 IFRE-UMIFRE	852 chercheurs associés dont 72 ETP financés par le MEAE.
EUC : 13 ANMO : 11 AME : 5 Asie et océanie : 19 AOI : 19	67 dont 46 ESR et 21 santé MEAE (sur environ 250)
Monde	577 000
159 pays	13 000
60 pays	Environ 70 projets en cours.
Procédure mise en œuvre dans 73 pays et territoires hors UE, objectif de généralisation à l'ensemble des postes soumis à visa pour études.	Procédure pilotée par 3 ETP en centrale (MEAE/DGM/DDC/ESR) et mise en œuvre par 1 700 agents dans le réseau diplomatique (agents SCAC et consulats) et 5 700 agents dans les établissements de l'ESR connectés à la plateforme.
Monde	Environ 18 000 équipes participantes depuis 2021.
35 pays bénéficiaires du programme, dont 27 états membres de l'UE , 6 pays tiers associés et l'Ukraine et la Moldavie faisant l'objet d'une réglementation spécifique.	Environ 700 projets ERC remportés par une équipe comportant un membre de nationalité française depuis 2021, représentant plus de 2 Mds€ de financement au profit de la France (principaux dépositaires : CRNS, CEA et Inserm).
35 pays bénéficiaires du programme, dont 27 états membres de l'UE , 6 pays tiers associés et l'Ukraine et la Moldavie faisant l'objet d'une réglementation spécifique.	40 000 étudiants sortants et 16 700 étudiants entrants (2023-2024).

Moyens	Descriptif succinct
Dispositifs stratégiques régionaux ou bilatéraux	
Comix - assises	Dialogues stratégiques sur la recherche et l'innovation pour structurer la coopération pluriannuelle sur quelques priorités clés.
Fonds Equipes France (FEF)	Subventions agiles à des projets de partenariat portés par les postes diplomatique avec une visée d'amorçage et d'effet de levier.
Programme Académique (PeA) - depuis 2021 -	Subvention à la structuration de partenariats universitaires stratégiques et la création de filières de formation en Afrique subsaharienne avec l'appui des postes diplomatiques.
Campus Franco-X	Dispositifs permanents associant des acteurs de l'ESR.
Programmes d'accueil d'urgence	
Programme PAUSE	Programme national d'Accueil en Urgence des Scientifiques et artistes en Exil, porté par le Collège de France, pour l'accueil de scientifiques et artistes en danger (hors UE) dans des établissements d'Enseignement supérieur et institutions culturelles volontaires. Créée par le ministère de l'Enseignement supérieur en 2017 avec le soutien des ministères de l'Intérieur, de la culture et MEAE.
Programme d'accueil d'étudiants réfugiés	La question de l'accueil des étudiants et chercheurs réfugiés ou issus des pays en crise s'impose comme incontournable pour le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, qui a multiplié les dispositifs d'accueil aux réfugiés au cours des 10 dernières années. Le 15 décembre 2021, à Genève, lors de la réunion des hauts responsables du Pacte mondial sur les réfugiés, la France a ainsi pris l'engagement de développer les « couloirs universitaires » dès 2022. Le MEAE a multiplié les dispositifs d'accueil aux réfugiés au cours des dernières années : Elysée-Syrie ; « Ma'akum » pour les étudiants libanais ; Urgence FLE Ukraine ; Kandaka-Soudan (cofinancé avec L'Oréal) ; bourses d'excellence pour étudiants gazaouis ; ainsi que des délégations de crédits à partir de l'enveloppe unique du Département « publics vulnérables » à destination de géographies sensibles (RDC, Soudan, Haïti, Palestine, Ukraine, Afghanistan, Iran...).

Présence à l'international	Effectifs
30taine de pays	-
33 pays	35 FEF
7 pays	13 projets
44 campus	NC
Monde - hors UE (42 nationalités bénéficiaires depuis 2017).	680 lauréats depuis 2017.
Monde	

Partenaires scientifiques du MEAE

Partenaires	Agence de programme	Domaines	Chiffres clés	Présence à l'international	Relation avec le MEAE	Financement MEAE
CNRS	x	multi-disciplinaire	34 000 agents, 80 laboratoires internationaux, 55 000 publications, budget 8,7 Md€	12 bureaux	dialogue stratégique	non
CEA	xx	énergie	22 000 agents, 4700 publications, budget 6 Md€	Présence insitutionnelle sans implantation	dialogue stratégique	non
CNES	x	espace	2300 agents, 115 accords de coopération, budget 3 Md€	Présence insitutionnelle sans implantation	conseil d'administration	non
Inrae	x	bioéconomie	10 000 agents, 166 projets européens, budget 1,1 Md€	Présence insitutionnelle sans implantation	conseil d'administration**	non
Inserm	x	santé	14 000 agents, 7500 publications, 100 pays partenaires, budget 1,2 Md€	1 bureau en Asie (2026)	dialogue stratégique	non
Inria	x	numérique	5000 agents, 190 partenariats, budget 0,33 Md€	Inria Chile	conseil d'administration	non
IRD	sans objet	multi-disciplinaire	2300 agents, 1300 publications, 152 partenariats, budget 0,28 Md€	34 représentations	tutelle et conseil d'administration	oui
Cirad	sans objet	agriculture	1700 agents, 1600 publications, 900 projets, budget 0,25 Md€	10 représentations	tutelle et conseil d'administration	oui
ANRS-MIE	sans objet	santé	152 agents, 172 projets actifs, budget 62 M€	6 sites partenaires, 3 plateformes	dialogue stratégique	oui
Institut Pasteur	sans objet	santé	2600 agents, 1100 publications, budget 375 M€	27 membres étrangers du Pasteur Network	dialogue stratégique	oui
BRGM	sans objet	géologie	1100 agents, 20 pays partenaires, 0,138 Md€	Présence insitutionnelle sans implantation	conseil d'administration	non
Ifremer	sans objet	martime	1600 agents, budget 0,26 Md€	24 implantations sur les océans	conseil d'administration	non
IPEV	sans objet	polaire	100 agents, budget 0,03 Md€	Présence insitutionnelle sans implantation	assemblée générale	non

**via la DG du CIRAD

Liste des acronymes

ADESFA	Appui au développement de l'enseignement supérieur français en Afrique
AFD	Agence française de développement
AI	Attaché innovation
AMR	Lutte contre la résistance aux antimicrobiens
ANR	Agence nationale de la recherche
ACSU	Attaché de coopération scientifique et universitaire
AST	Attaché pour la science et la technologie
BGF	Bourse du gouvernement français
CEA	Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives
Cirad	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CNES	Centre national d'études spatiales
CNRS	Centre national de recherche scientifique
COMIX	Comités mixtes
CRSM	Conseiller régional en santé mondiale
CST	Conseiller pour la science et la technologie
EeF	Études en France
ETI	Experts techniques internationaux
FEF	Fonds Équipe France
IdEx	Initiatives d'Excellence
IFRE	Instituts français de recherche à l'étranger
Ifremer	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
Inrae	Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
Inria	Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique
Inserm	Institut national de la santé et de la recherche médicale
IRD	Institut de recherche pour le développement
MEAE	Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
MESRE	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Espace
MIE	Maladies infectieuses émergentes
ONR	Organismes nationaux de recherche
PAUSE	Programme national d'accueil en urgence des scientifiques et des artistes en exil
PeA	Partenariats académique Afrique
PHC	Partenariats Hubert Curien
PRISME	Plateformes régionales en santé mondiale
SCAC	Services de coopération et d'action culturelle
SGPI	Secrétariat général pour l'investissement
UMIFRE	Unités mixtes des Instituts français de recherche à l'étranger
UNOC	Conférence des Nations Unies sur l'Océan

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Direction générale de la mondialisation

27, rue de la Convention
75732 Paris CEDEX 15